

AVIS

Il est porté à la connaissance du public, que l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MERSCH a présenté à le Ministre de l'Environnement une demande d'autorisation relative au chantier d'excavation dans la roche et autre à Mersch : Section D de Beringen.

Mersch, le 18 mars 2026


le secrétaire,




le bourgmestre,



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MERSCH

B.P. 93 - L-7501 MERSCH - T. +352 32 50 23-1 - INFO@MERSCH.LU - MERSCH.LU

02.04.2026